

SOLARID, COOPERATION SUD-SUD ET MIGRATIONS DANS LA REGION SAHELO-SAHARIENNE

Youssef BRAHIMI

Global Mechanism of the UNCCD

LA COOPERACIÓN SUR-SUR. EL PROGRAMA SOIL-ARID

Youssef Brahimi.

Mecanismo Global. Convención de las Naciones Unidas para la Lucha contra la Desertificación (MG-CNULD).

Resumen

La cooperación Sur-Sur constituye un instrumento eficaz de cooperación para el desarrollo y la consolidación de los esfuerzos para una integración subregional. Responde asimismo a un imperativo de racionalización en el uso de los recursos ya que contribuye en la mejora de la cooperación a nivel subregional, regional e internacional.

En este sentido, el Mecanismo Global ha lanzado la iniciativa de cooperación Sur-Sur a través del programa Soil-Arid como manifestación de solidaridad saharauí en la lucha contra la desertificación. Soil-Arid, se centra específicamente en la región sahelio-sahariana. Pretende dar a conocer y movilizar a la comunidad internacional sobre la intensidad y la especificidad de la lucha contra la desertificación y pobreza en esta región del mundo. El objetivo Soil-Arid se basa sobre todo en garantizar la calidad del proceso de puesta en marcha por la CNULD en la región, en:

- Poner de manifiesto la especificidad de la lucha contra la desertificación, la pobreza en los países sahelio-saharianos y, por consiguiente, el tratamiento particular que deben otorgar aquellos países que apoyan al desarrollo;
- Potenciar la movilización de los recursos del Sur en beneficio del Sur
- Promover los actores necesarios como las colectividades locales ya que constituyen la base del buen gobierno

En un contexto, que tan familiar nos resulta, marcado por la exacerbación de la problemática de las migraciones hacia Europa, ¿De qué forma exactamente, la cooperación Sur-Sur contribuye a una mejor comprensión de este antiguo y complejo fenómeno y, contribuye al desarrollo sostenible en los países africanos a los que atañe?

Ante esta respuesta, los actores del sur, reunidos en Marrakech en abril de 2006, con motivo del taller Soil-Arid sobre “Descentralización y desarrollo local de zonas áridas: ¿Cuánta solidaridad? ¿Qué sinergias?”, señalaron varios campos de actuación.

Por un lado, se trata de trabajar a largo plazo y realizar, en colaboración con los investigadores, las instituciones correspondientes y los dirigentes de la región, los estudios y síntesis necesarias para determinar el conocimiento que se tiene sobre la situación de los recursos naturales en la región. Esta información, en comparación con los datos socioeconómicos deben mostrar el origen de la relación entre desertificación, pobreza y migración. A partir de esta base, Arid-Soil dará prioridad al diálogo regional entre científicos y dirigentes (actores locales y nacionales) del norte de África y del Sahel a cerca de la evolución socioeconómica de la región y en especial, su impacto en los recursos naturales y las migraciones.

El otro eje de trabajo, concebido más a corto y medio plazo, tiene por objeto la consolidación de la democracia local a través de las colectividades locales, potenciando en especial la cooperación descentralizada entre administraciones de zonas áridas y la cooperación descentralizada con las colectividades locales del norte.

Así pues, trabajando en estos dos espacios temporales es como Solid-Arid pretende contribuir de una forma tal vez un poco modesta a la problemática dolorosa de las migraciones ecológicas.

Résumé

La coopération Sud-Sud est reconnue comme un outil efficace de coopération pour le développement et de renforcement des efforts d'intégration sous-régionale. Elle répond également à un impératif de rationalisation dans l'utilisation des ressources dans la mesure où elle contribue à améliorer la concertation aux niveaux sous-régional, régional et international.

SolArid est le programme de coopération Sud-Sud du Mécanisme Mondial qui regroupe les pays d'Afrique du Nord et du Sahel qui partagent le Sahara comme patrimoine commun. L'échange d'expériences engagé par SolArid entre les acteurs de la région sur les différents aspects de la lutte contre la désertification a identifié la question des migrations comme un facteur important de la problématique régionale de lutte contre la désertification et la pauvreté.

Dans un contexte international marqué par la mondialisation et l'exacerbation de la question des migrants vers la zone européenne, en quoi la coopération Sud-Sud pourrait significativement enrichir la

compréhension de ce phénomène ancien et complexe, et apporter une contribution au développement durable des pays africains concernés ?

SolArid est fondé sur deux idées forces. La première est l'existence d'un potentiel de ressources au Sud, au sens large du terme, mobilisables dans le cadre d'une action solidaire Sud-Sud, avec un partenariat conséquent avec le Nord. La seconde idée repose sur la nécessité, au vu de l'expérience, de promouvoir un autre dialogue entre acteurs d'horizons différents (décideurs, acteurs locaux, scientifiques notamment) favorisant des regards croisés sur les différents défis du développement et favorisant ainsi des partenariats novateurs.

En réponse à la question spécifique des migrations les acteurs du Sud, réunis à Marrakech en Avril 2006, à l'occasion de l'atelier SolArid sur « Décentralisation et le développement local en zones arides : quelles solidarités ? Quelles synergies ? », ont dégagé des axes de travail complémentaires. Il s'agira, d'une part, de travailler sur le long terme et réaliser, avec les chercheurs, les institutions concernées et les décideurs de la région, les études et synthèses nécessaires pour savoir quel est l'état des connaissances sur la situation des ressources naturelles dans la région. Ces informations, croisées avec les données socio-économiques doivent mettre en évidence la nature des liens entre désertification, pauvreté et migration. Sur cette base, SolArid devra favoriser le dialogue entre scientifiques et décideurs (acteurs locaux et décideurs nationaux) sur les différents scénarios d'évolution socio-économiques de la région et leur impact sur les ressources naturelles et sur les migrations en particulier.

L'autre axe de travail, plus axé sur le court et moyen terme, vise la consolidation de la démocratie locale au travers des collectivités locales, en promouvant notamment la coopération décentralisée entre collectivités des zones arides ainsi que la coopération décentralisée avec les collectivités du Nord.

C'est donc principalement sur ces deux dimensions temporelles que SolArid entend apporter une contribution, aussi modeste soit-elle, à la question douloureuse des migrations écologiques.

SOUTH-SOUTH COOPERATION. THE SOIL-ARID PROGRAMME

Youssef Brahimi

Global Mechanism. United Nations Convention to Combat Desertification (GM-UNCCD).

Abstract

South-South cooperation is acknowledged to be an efficient cooperation tool for the development and reinforcement of sub-regional integration. It also responds to the need to rationalise the use of resources insofar as it helps to improve cooperation at sub-regional, regional and international levels.

In this context, Global Mechanism has launched the South-South Soil-Arid cooperation initiative, as a space of Saharan solidarity for the struggle against desertification. Sol-Arid, which works specifically in the Sahelo-Saharan region, intends to re-mobilize and to make the international community aware of the acuteness and specificity of the struggle against desertification and against poverty in this region. The main aim of Soil-Arid is to improve the quality of the process of implementation of the CCD work in the region, by:

- Evidencing the specificity of the struggle against desertification and against poverty in Sahelo-Saharan countries and, consequently, the particular treatment their development partners should accord them;
- Favours the mobilisation of resources of the South for the benefit of the South;
- Supporting essential participants such as local communities, which are the basis of good government.

In the present context, which is characterised by the exacerbation of the problem of migration towards Europe, how could South-South cooperation significantly enrich the understanding of this ancient and complex phenomenon, and contribute to a sustainable development of the affected African countries?

The southern participants, who met in Marrakech in April 2006 for Soil-Arid's workshop on "Decentralisation and local development in arid areas: What solidarity? What synergy?" have answered this question by starting the following fields of work. On the one hand, they will work in the long term and carrying out research in order to establish which institutions are involved and who the decision-makers of the region are, what studies and synthesis are needed to find out what is known about the situation of natural resources in the area. This information, combined with socio-economic data should reveal the nature of the links between desertification, poverty and migration. On this basis, Soil-Arid will favour a regional dialogue between scientists and decision-makers (local participants and national decision-makers) of Northern Africa and Sahel on the different scenarios of the region's socioeconomic evolution and their impact on natural resources and migrations in particular.

The other work field, more in the short and medium term, aims at the consolidation of local democracy through local groups, mainly by promoting decentralised cooperation among groups from arid areas as well as decentralized cooperation with northern groups.

Therefore, it is on these two temporary dimensions that Soil-Arid intends to contribute, even if it is modestly, to the painful issue of ecological migration.

Introduction

La couverture médiatique des récents événements liés à la tragique arrivée en Europe de migrants clandestins venus des divers pays d'Afrique de l'Ouest a mis en exergue le fait que de nouvelles routes de migrations (ou la réactivation d'anciennes routes) irriguent aujourd'hui le Sahara. Le phénomène migratoire en Afrique de l'Ouest et du Nord interpelle tous les acteurs du développement et, en particulier, ceux concernés par la gestion durable des terres et la lutte contre la pauvreté. Le Mécanisme Mondial de l'UNCCD est appelé, dans les limites de son mandat, à répondre au défi posé dans la région par les migrations pour causes écologiques. Le programme de coopération Sud-Sud SolArid investit ce domaine par la coopération pour le développement. Inscrivant son action dans le cadre politique des résolutions et recommandations pertinentes des organes compétents du système des Nations unies aussi bien que les recommandations issues des conférences des pays de la région, il s'appuie sur la Stratégie renforcée du Mécanisme Mondial pour agir à deux niveaux temporels : le renforcement du développement local pour le court et moyen terme, l'approfondissement de la connaissance des relations entre désertification et migrations sur le long terme.

1. La Stratégie renforcée du Mécanisme Mondial

Le Mécanisme mondial a été créé par la première Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tenue à Rome en septembre 1997, en application de l'article 21 de la Convention, en tant qu'entité institutionnelle chargée d'"améliorer l'efficacité et l'efficience des mécanismes financiers existants...[et]...de promouvoir des actions conduisant à la mobilisation et à l'acheminement d'importantes ressources financières" en faveur des pays en développement affectés Parties à la Convention. Le Mécanisme mondial est par conséquent un organe subsidiaire de la Convention.

Le Mécanisme mondial, qui est l'un des principaux acteurs de mise en œuvre de la Convention de lutte contre la désertification, inscrit son action directement dans l'esprit du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en mettant l'accent, à l'intérieur des cadres d'allocation des ressources financières, sur la corrélation qui existe entre la gestion durable des terres, le développement rural et la réduction de la pauvreté.

Dans un contexte international marqué par une architecture financière internationale complexe et en pleine mutation le Mécanisme Mondial entend aider les pays à mieux comprendre les transformations qui caractérisent le contexte international et les nouvelles possibilités qu'il offre, et travailler avec les institutions chargées de la mise en œuvre de la Convention et les autres parties prenantes à traduire les efforts normatifs en actions concrètes et ainsi mobiliser des ressources financières au plan national.

Le Mécanisme mondial vise par conséquent à créer des conditions propices permettant aux communautés rurales, et surtout à celles qui pratiquent une agriculture de subsistance, de bénéficier de l'accroissement des investissements dans une gestion rationnelle des terres et à contribuer ainsi à préserver leurs moyens de subsistance et ceux des générations futures.

Le Mécanisme mondial s'attache à éveiller l'intérêt des donateurs qui lui sont associés en fournissant des services ciblés de qualité aux pays Parties affectés et en lançant des

initiatives spéciales. Il s'efforce de mobiliser des ressources financières pour financer ses programmes stratégiques et ses initiatives spéciales et pour pouvoir ainsi fournir directement un appui aux pays affectés.

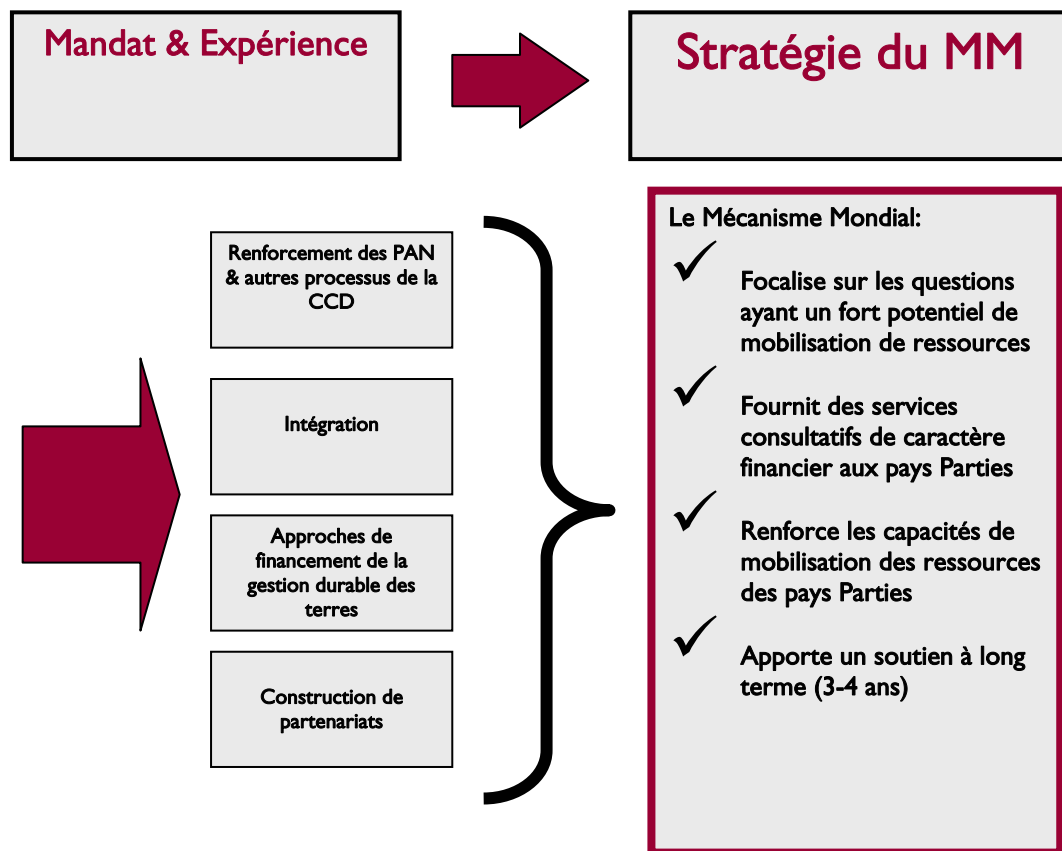


Figure 1: Schéma de la Stratégie renforcée du Mécanisme Mondial

2. Le programme SolArid

C'est le programme de coopération Sud-Sud du Mécanisme Mondial. Il englobe les pays péri-sahariens d'Afrique du Nord et du Sahel, tous concernés par la question des migrations : Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Tunisie. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que des pays comme l'Algérie et le Maroc, traditionnellement pays d'émigration, deviennent à leur tour des pays de transit mais aussi des pays d'immigration.

2.1 Pourquoi le choix de cette région pour y promouvoir la coopération Sud-Sud en matière de lutte contre la désertification ?

Plusieurs raisons expliquent ce choix. Nous en retiendrons trois principales, parce que directement liées à l'objet de la présente communication :

- La zone saharo-sahélienne comprend les populations les plus pauvres. La figure ci-dessous montre que dans des pays comme le Niger, le Mali ou le Tchad, entre 21 et 35% de la population est sous-alimentée¹.

¹ PNUD : Rapport sur le développement humain, 2004

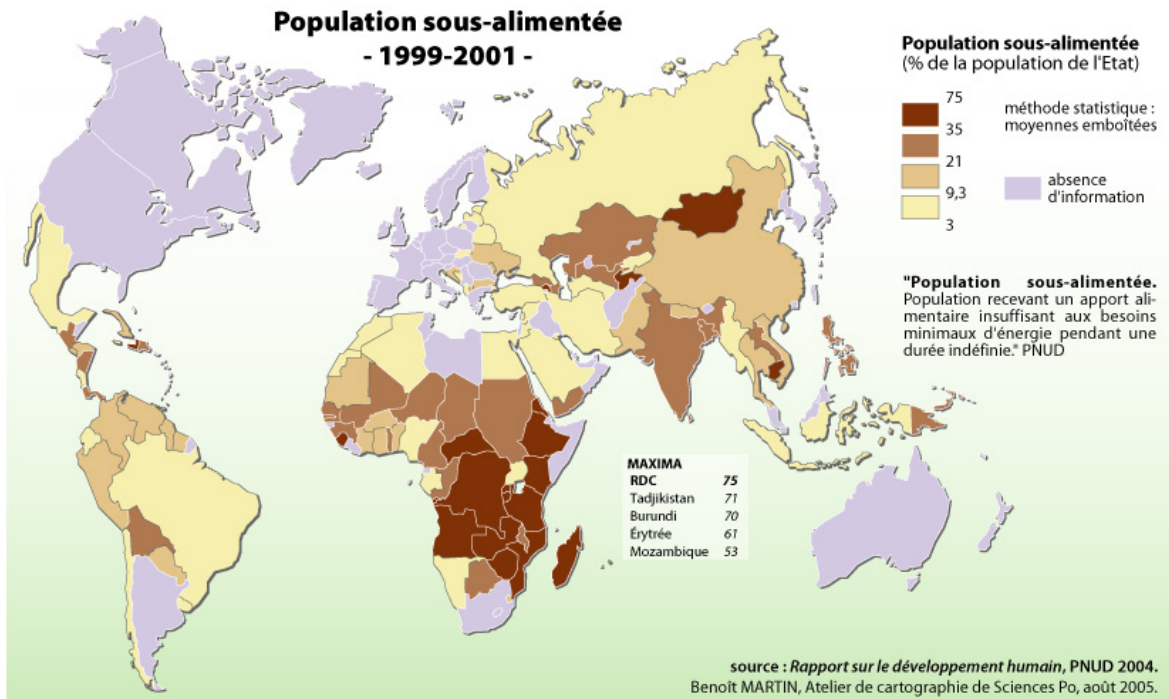


Figure 2 : Population sous-alimentée dans le monde

b) Les flux de l'aide publique au développement ne vont pas prioritairement vers cette région. Les pays sahéliens ne bénéficient pas, toute proportion gardée, d'une priorité de la part des pays donateurs.

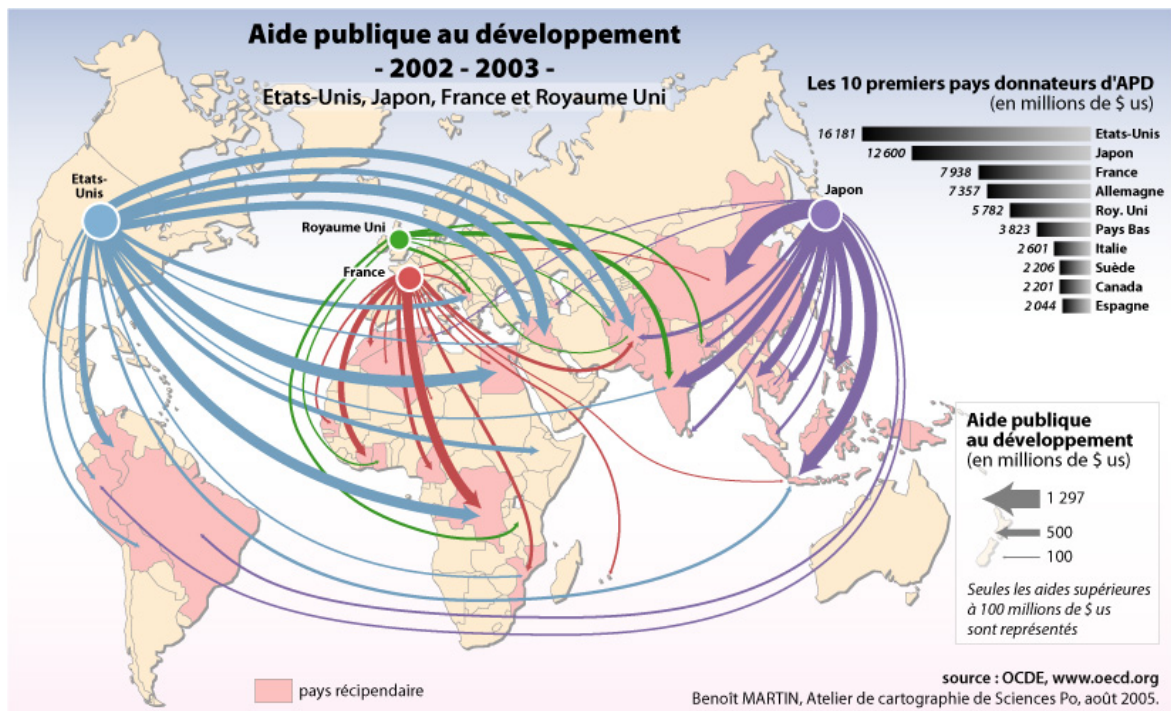


Figure 3 Aide publique au Développement - 2002- 2003

c) Les opérations commerciales dans la région sont considérées comme très risquées : alors que le Maroc et la Tunisie bénéficient d'une côte de confiance importante en matière de risque commercial, l'Algérie, le Mali et le Sénégal sont

considérés comme des pays à risque alors que pour la Mauritanie, le Niger et le Tchad le l'investissement est des plus spéculatifs.

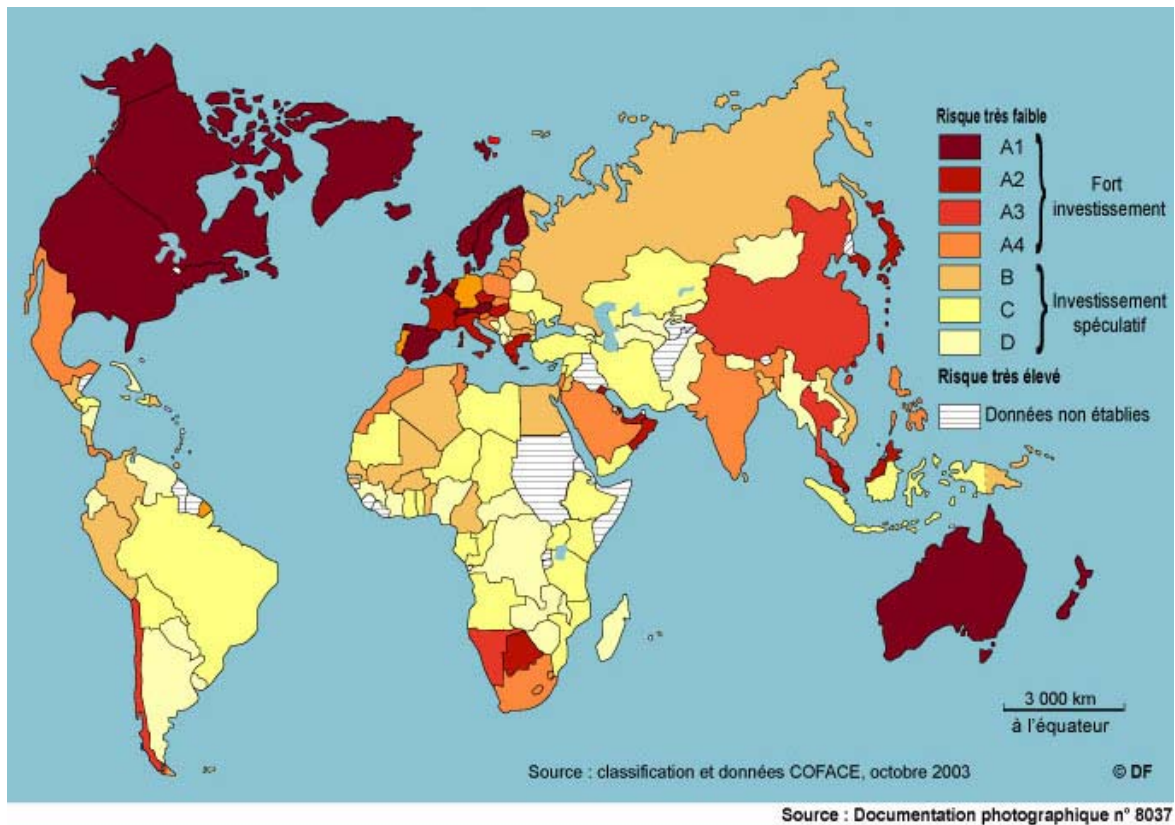


Figure 4 : Evaluation du risque d'investissement en 2003, selon la COFACE

2.2 Les objectifs de SolArid

L'objectif général de SolArid est de contribuer à l'évolution des mentalités et des perceptions pour une mobilisation plus efficace de toutes les ressources au profit de la mise en œuvre de la CCD dans les pays sahélo-sahariens. Les objectifs particuliers sont :

- Établissement d'un réseau permanent d'échanges d'expériences;
- Contribution à l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de partenariat financier de pays pour l'opérationnalisation du PAN ;
- Contribution à la mise en évidence et la promotion du profil spécifique des pays sahéliens en matière de lutte contre la désertification.

Le caractère novateur de SolArid provient principalement du fait qu'il tranche avec les approches classiques en promouvant un dialogue et une coopération entre acteurs de d'horizons différents : décideurs politiques, élus des collectivités locales, représentants de la société civile, scientifiques. Il s'agit donc d'une approche moins institutionnelle et plus proche des préoccupations réelles des partenaires du Sud.

SolArid se veut également un espace de solidarité entre les pays de la région avec recours aux capacités endogènes : les pays font face aux mêmes types de problèmes, les approches sont parfois différentes et les solutions également spécifiques. Mais c'est cet échange qui ouvre la voie vers de nouveaux angles d'attaque de la lutte contre la désertification ou de la gestion durable des terres.

2.3 Les résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Une plateforme permanente d'échange d'expériences et de montage de partenariats mise en place pour renforcer la coopération dans la mise en oeuvre des PAN,
- Une maîtrise renforcée des processus de mise en oeuvre de la CCD ainsi que des processus budgétaires et financiers ;
- Une prise de conscience et une meilleure connaissance de la part des partenaires financiers du profil spécifique des pays sahéliens au regard de leur lutte contre la sécheresse, la désertification et la pauvreté ;
- Une visibilité accrue des besoins spécifiques des pays sahéliens ;
- Une optimisation et une amélioration des ressources réalisées au profit de la mise en oeuvre de la CCD dans les pays concernés, notamment par la promotion de projets solidaires ainsi que par le développement de la coopération triangulaire et la coopération décentralisée.

2.4 Les recommandations de l'atelier de Marrakech

Les représentants des 10 pays membres de SolArid se sont réunis à Marrakech en avril 2006 à l'occasion de l'atelier international « Décentralisation et développement local en zones arides : quelles synergies ? Quelles solidarités ? »². La question des migrations a été posée comme une des questions principales en lien avec la dégradation des terres. Il a ainsi été proposé que le programme SolArid engage, entre autres, les activités suivantes :

- Réaliser une étude sur les causalités irréfutables entre pauvreté, désertification et de migration ;
- Organiser conséquemment un atelier international sur les rapports pauvreté-désertification – migrations ;
- Procéder à l'analyse de l'existence et la consistance actuelle de ressources fiscales locales, ainsi que de leurs modalités de gestion ;
- Formuler des propositions d'alternatives d'amélioration pour une meilleure gestion des ressources naturelles en zones arides par les Collectivités Locales ;
- Engager une étude sur l'apport des ressources naturelles dans les économies locales en zones arides ;
- Procéder à l'évaluation économique des biens et services dans les zones arides (comptabilité environnementale) ;
- Promouvoir la coopération décentralisée Sud-Sud et Nord –Sud pour les Collectivités Locales des zones arides, notamment par le montage de partenariats Sud-Sud et Nord-Sud.

3. Le cadre d'action de SolArid en matière de migration

L'action de SolArid en matière de migrations s'inscrit tout d'abord dans le cadre des recommandations et dispositions pertinentes de la CCD et des travaux des institutions des Nations unies. S'agissant de la région Sahélo-saharienne, les dispositions

² Cf. www.globalmechanism.org

pertinentes des plans d'action arrêtés par les pays de la région, notamment dans le cadre du dialogue euro-africain, doivent alimenter notre réflexion pour l'action.

3.1 La convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification

Elle rappelle la corrélation qui existe entre la désertification, la sécheresse, les problèmes sociaux comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les migrations et déplacements de populations³. La région africaine étant particulièrement touchée par ces problèmes l'Annexe pour l'Afrique de la Convention demande instamment aux Pays Parties de prendre en compte dans leur approche les « difficultés socio-économiques exacerbées par la détérioration et la fluctuation des termes de l'échange, l'endettement extérieur et l'instabilité politique, qui entraînent des migrations internes, régionales et internationales »⁴. Les programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification doivent refléter cette préoccupation en prévoyant, notamment, des mesures pour améliorer l'environnement économique aux fins de l'élimination de la pauvreté et consistant, notamment, à « définir et appliquer des politiques en matière de population et de migrations propres à réduire la pression démographique sur les terres ». Il faut, enfin, mentionner la référence au développement de la recherche-développement par la coopération scientifique et technique, dans des activités de recherche qui « tiennent compte, lorsqu'il y a lieu, des rapports entre la pauvreté, les migrations dues à des facteurs écologiques et la désertification »⁵.

Pour l'appréhension globale de la problématique désertification-migration la Convention constitue notre principale source de référence. Il faut, en ce sens, souligner les politiques économiques et démographiques ont un lien direct avec la lutte contre la désertification et la question des migrations. En d'autres termes la Convention insiste ici, comme pour d'autres aspects de la lutte contre la désertification, sur l'impérieuse nécessité d'adopter vision globale des problèmes et d'adopter une démarche intégrée dans les réponses apportées aux questions.

3.2 Les travaux des Nations unies relatifs au phénomène migratoire

Au cours de ses différentes sessions consacrées à la question des migrations internationales l'Assemblée générale des Nations unies a pris nombre de résolutions. Il s'agit là d'un cadre d'action général très large qui aborde les migrations internationales dans toutes leurs dimensions telles que le rôle des migrants dans un marché mondial du travail, les migrations et le développement, les migrations irrégulières, les migrants au sein de la société, les droits humains des migrants et la gouvernance des migrations. Sur ces différents points les travaux de la Commission mondiale sur les migrations internationales⁶ sont d'un apport important aussi bien par ses constats que par les principes posés et les propositions formulées. Nous voudrions souligner, pour notre part, les constats et principes suivants, en ce qu'ils sont en rapport avec les objectifs de SolArid pour la région Afrique du Nord-Afrique de l'Ouest.

Les constats : nous en retiendrons deux.

a) Quelles raisons d'émigrer ?

La Commission identifie les raisons principales suivantes :

³ UNCCD, Préambule

⁴ Idem, article 3

⁵ Idem, article 17

⁶ Commission mondiale sur les migrations internationales, *Les migrations dans un monde interconnecté: nouvelles perspectives d'action*, Rapport, octobre 2005

- *Le chômage* : le taux de chômage est de 12,2% au Moyen-Orient et Afrique du Nord ; 10,9% en Afrique subsaharienne ; et 6,6% dans les économies de pays industrialisés ;
- *La courbe démographique* : en moyenne 5,4 enfants par femme en Afrique subsaharienne ; 3,8 dans le monde arabe ; 2,5 en Amérique latine et Caraïbes et 1,4 en Europe ;
- *Les différences salariales* : 45,7% des personnes gagnent moins de \$1 par jour en Afrique subsaharienne ; 14,4% en Asie du Sud et 10,4% en Amérique latine et Caraïbes.

b) Combien d'argent les migrants envoient-ils chez eux ?

- En 2004, les transferts par les voies officielles ont représenté environ 150 milliards \$ en 2004. Il s'y ajoute peut-être 300 milliards \$ transférés de manière informelle ;
- Les transferts de fonds officiels représentent près du triple de la valeur de l'aide publique au développement ;
- Les transferts de fonds sont la deuxième source de financement pour les pays en développement, après l'investissement financier direct ;
- Par rapport aux autres régions en développement, c'est l'Afrique subsaharienne qui reçoit le moins de remises : 1,5 % du total mondial de ces transferts de revenus.

Les recommandations

En termes de recommandations la Commission insiste pour que les migrations internationales deviennent « partie intégrante des stratégies de croissance économiques nationales, régionales et mondiales, tant dans le monde développé que dans le monde en développement »⁷. Elle appelle la communauté internationale à soutenir, par l'expertise et l'apport de ressources, les efforts des Etats pour la formulation et la mise en oeuvre de politiques migratoires nationales.

Les principes d'action

Sur les 6 principes d'action que propose la Commission 2 sont à retenir par rapport aux objectifs du programme de coopération Sud-Sud SolArid :

- Principe 2 : Renforcer l'impact du rôle que jouent les migrants sur l'économie et le développement, notamment la lutte contre la pauvreté dans leurs pays d'origine ;
- Principe 6 : Renforcer la gouvernance, en termes de cohérence, de capacité et de coopération.

« De plus, la Commission a constaté une prise de conscience accrue du fait que les questions de développement, de droits humains et de bonne gouvernance sont indissociables et qu'une approche intégrée de ces questions sera nécessaire si la communauté internationale veut intervenir sur les pressions qui incitent des gens à quitter leur pays d'origine⁸. »

3.3 Le dialogue euro-africain sur les migrations

⁷ Idem

⁸ Idem

Il se développe et s'amplifie actuellement. Le Mécanisme Mondial partage la conviction que « la gestion de la migration entre l'Afrique et l'Europe doit s'inscrire dans un partenariat de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable et du co-développement ». Le Plan d'action de Rabat invite les organisations internationales et régionales, à contribuer et à accompagner les Etats concernés dans la mise en place et dans l'exécution du Plan d'Action, et plus particulièrement en ce qui concerne sa dimension développement. Ainsi, sur les 12 mesures proposées dans le Plan d'Action de Rabat, 7 d'entre elles abordent des questions où SolArid peut s'investir. Il s'agit des mesures suivantes :

- Faire de la migration un facteur positif pour le développement, à travers la promotion de mesures concrètes destinées à renforcer leur contribution à la réduction de la pauvreté ;
- Intégrer ces mesures, ainsi que d'autres liées à la migration, aux politiques et aux programmes de développement, en partenariat avec les partenaires concernés ;
- Promouvoir l'intégration régionale (CEDEAO-CEMAC-CEN-SAD, UMA) en tant que moyen de création de croissance économique et de lutte contre la pauvreté ;
- Dans le cadre des approches nationales et régionales en matière de développement, identifier et réaliser des projets de coopération dans certains domaines générateurs d'emploi (agriculture, artisanat, tourisme, pêche ...), ciblant notamment les zones de forte émigration, et en particulier entre pays d'Afrique du Nord, de l'Ouest et du centre ;
- Développer et intensifier la coopération tripartite entre les pays membres de l'Union européenne, les pays de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du centre ;
- Soutenir l'établissement de partenariats européens et africains rassemblant des villes, des municipalités, des entreprises et des industries ;
- Accompagner les ONG œuvrant au co-développement des pays africains, notamment dans les régions où la pression migratoire est forte ;
- Déployer des projets de co-développement sur l'ensemble des routes migratoires
- à partir des expériences menées par exemple au Maroc, au Mali et au Sénégal, pour tendre un maillage aussi dense que possible et permettre des combinaisons d'actions géographiques et thématiques.

4. Quelle peut être la contribution de SolArid ?

Deux axes de travail se sont dégagés des recommandations de l'atelier de Marrakech, comme nous l'avons indiqué précédemment, et qui directement ou indirectement abordent la question des migrations en Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord. Ces axes portent d'une part sur la promotion du développement local et, d'autre part, sur l'approfondissement de la connaissance des relations entre désertification et migration.

4.1 Favoriser le développement local

Sur le court et moyen terme la coopération Sud-Sud pourrait investir les domaines suivants, sous des formes et dans une dimension qui dépendront du degré d'engagement des partenaires et des ressources disponibles :

1. Agir en faveur du développement local en zones arides : approche intégrée, promotion du rôle des acteurs décentralisés et des acteurs de la société civile dans leur dialogue avec les décideurs politiques, échange d'expériences au sein de la région ;

2. Favoriser la coopération décentralisée Sud-Sud et Nord-Sud et renforcer les capacités des Collectivités Locales ;
3. Promouvoir des partenariats financiers par le renforcement des capacités ;
4. Mener des actions de sensibilisation et de lobbying des acteurs du Sud pour intégrer la question de la gestion durable des terres dans les politiques nationales et locales de développement.

En mettant l'accent sur le développement durable local le programme prendra en compte de facto l'ensemble des migrations dans la région, au sein de la région comme en dehors. Car il faut garder à l'esprit que les études prospectives indiquent bien que l'écrasante majorité des migrants resteront au sein de la région Afrique de l'Ouest-Afrique du Nord.

4.2 Approfondir la connaissance des relations entre désertification et migration, et l'impact de la non-action sur les migrations en Afrique de l'Ouest

Comme beaucoup l'ont souligné la question des relations entre désertification et migration est une problématique relativement nouvelle pour les scientifiques et il n'existe pas de base de connaissance fiable sur ce sujet. Les chiffres avancés, 60 millions de personnes des zones arides pourraient migrer d'ici à 2020, sont-ils justifiés⁹ ? Il y a là des questions essentielles pour l'avenir de la région Afrique du Nord-Afrique de l'Ouest qui n'ont pas de réponses faute de données sûres et fiables. Peu d'études ou de recherches essaient de réfléchir, par exemple, sur l'impact de l'évolution des ressources naturelles sur les migrations des populations affectées du Sahel et d'Afrique de l'Ouest en général, sur la capacité de la région à nourrir 430 millions de personnes à l'horizon 2020.

Cette base de connaissance est indispensable pour fonder des politiques permettant de construire des réponses dans la durée. SolArid pourrait de travailler sur la relation entre désertification et migration en favorisant tout d'abord les échanges entre scientifiques du Sud et entre eux et les décideurs nationaux. A titre d'exemple le Mécanisme Mondial apporte son soutien financier et technique à l'organisation de l'atelier international sur « les coûts socio-économiques de la désertification », qui aura lieu à Rome les 4 et 5 décembre prochains. Outre l'échange d'expériences entre scientifiques sur les méthodologies et approches d'évaluation du coût de l'inaction dans les zones arides l'atelier prévoit un dialogue entre scientifiques et agences de coopération en vue d'identifier les besoins en information pour promouvoir, au sein de ces agences et dans l'opinion publique, l'idée qu'il est important d'investir dans les zones arides.

Conclusion

Le programme de coopération Sud-Sud SolArid du Mécanisme Mondial s'inscrit donc dans cette recherche de nouvelles formes de mobilisation des ressources au sens large du terme (ressources financières, humaines, informationnelles et institutionnelles).

Par rapport à la question particulière des migrations SolArid l'intègre à deux niveaux d'action :

- Sur le court et moyen termes par la promotion du développement local en zones arides en Afrique du Nord et au Sahel ;

⁹ Cf. Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, *Recensement des études rétrospectives et prospectives de l'Afrique de l'Ouest, synthèse*, Mai 2005

- Sur le long terme par sa contribution à la construction d'une connaissance de base sur les rapports entre désertification et migration et le dialogue conséquent avec les décideurs dans la région.

Il doit être clair que SolArid vient en appui aux programmes existants et ne peut se développer qu'en coopération avec les programmes déjà mis en œuvre et les institutions concernées au niveau national, sous-régional, régional et international.

Saisissant l'importance que l'Espagne accorde à la lutte contre la désertification les deux propositions concrètes initiales suivantes peuvent être formulées :

1. Construire un partenariat avec les scientifiques espagnols d'Almeria et d'autres universités espagnoles sur, notamment, la question des liens entre désertification et migrations ;
2. Inviter la ville d'Almeria et les autres municipalités intéressées à construire avec le MM une coopération décentralisée pilote avec un réseau de collectivités locales en zones arides d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne.

Références

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, *Recensement des études rétrospectives et prospectives de l'Afrique de l'Ouest, synthèse*, Mai 2005

Commission mondiale sur les migrations internationales, *Les migrations dans un monde interconnecté: nouvelles perspectives d'action*, Rapport, octobre 2005

Mécanisme Mondial (2006), *Rapport final de l'atelier international « Décentralisation et développement local: quelles solidarités? Quelles synergies? »*, Marrakech, 13-16 avril 2006, disponible sur www.globalmechanism.org

Mécanisme Mondial (2006), *Stratégie renforcée et approche améliorée du Mécanisme Mondial*,

Nations unies (1994), *Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse*